

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, Métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, Spécialité « photographe », session 2018

Mardi 6 novembre 2018

Épreuve écrite d'admissibilité

Une épreuve écrite relative aux techniques du métier ou de la spécialité. Cette épreuve de contrôle des connaissances consiste, à partir d'un dossier technique, en l'élaboration d'une note sur un sujet se rapportant au métier ou à la spécialité, qui servira de support à l'épreuve pratique (analyse, établissement d'un programme de travail, organisation).

(Durée : 2 heures ; coefficient 2 ; note éliminatoire : < 5 / 20)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Le candidat ne doit faire apparaître aucun signe distinctif dans sa copie, ni son nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Le candidat doit rédiger sa copie dans une seule et même couleur (bleu ou noir) : tout changement de couleur dans sa copie est considéré comme signe distinctif.
- Les feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront par conséquent pas l'objet d'une correction.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce document comporte 6 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (5 pages)

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, Métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, Spécialité « photographe », session 2018

Mardi 6 novembre 2018

Épreuve écrite d'admissibilité

SUJET :

Les équipes du Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye, installé dans le château depuis 1862, prévoient de restaurer la salle Edouard Piette.

Celle-ci fut aménagée au début du XXème siècle pour conserver et exposer la collection de cet archéologue et préhistorien.

Selon les clauses de la donation qu'il fit en 1904, la présentation originelle des objets (silex, os gravés, ivoires...) doit être strictement respectée.

Vous êtes photographe au musée.

Calendrier prévisionnel des opérations :

- 1^{er} janvier 2019 : Fermeture de la salle au public et début du transfert des collections pour leur stockage temporaire dans les réserves du musée.
- 1^{er} février 2019 : Fin du transfert. La salle est vide. Les collections sont disponibles pendant 10 mois pour les missions photographiques à réaliser.
- 1^{er} mars 2019 : Début des travaux de restauration de la salle.
- 1^{er} décembre 2019 : Début de la réinstallation des collections dans la salle restaurée.
- 1^{er} janvier 2020 : Réouverture de la salle au public.

Dans ce contexte, votre chef de service vous demande aujourd'hui de rédiger une note. Celle-ci servira de base à l'organisation pratique du projet photographique.

Ce projet consiste en trois missions distinctes qui vous sont confiées.

Pour chacune des trois missions, vous répondrez dans votre note à chacun des points ci-dessous de façon argumentée, mais concise :

- 1 Choix de représentation photographique (points de vue, cadrages, nombre de vues)
- 2 Choix de la taille et du format des fichiers numériques
- 3 Choix de la résolution de capture des images en dpi (nombre de pixels par pouce) : variable ou fixe et, dans ce dernier cas, préciser la valeur
- 4 Principes d'éclairage des sujets
- 5 Choix du matériel qui vous paraît le mieux adapté : type d'appareil(s) photographique(s), type d'objectif(s), type d'éclairage, accessoires
- 6 Locaux nécessaires
- 7 Comment vous organisez-vous pour ordonner et pour identifier les images lors de la prise de vue ?
- 8 Propositions concernant la sauvegarde et le classement des fichiers
- 9 Évaluation des temps nécessaires et proposition de planning
- 10 Toute remarque jugée utile pour l'organisation de la mission



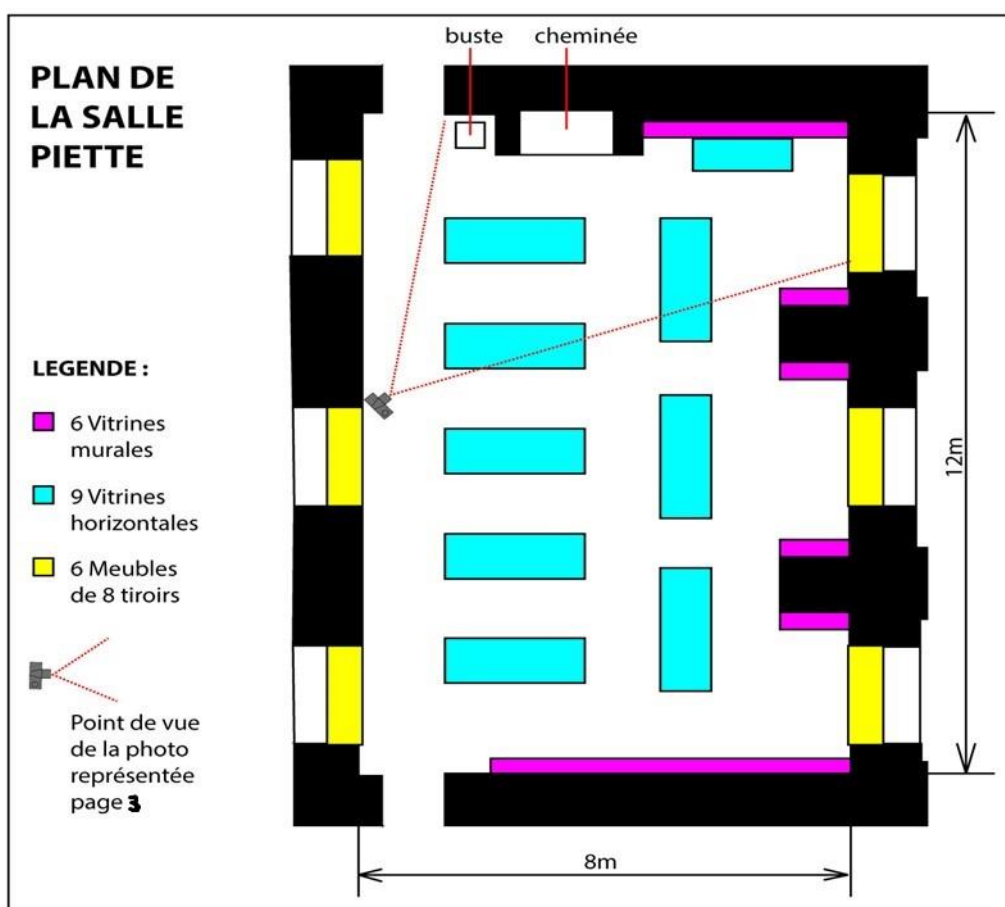
Vue de la Salle Edouard Piette côté cheminée

MISSION 1 - Constat d'état photographique de la salle Piette

Préalablement au début des travaux dans la salle, il est nécessaire de photographier les collections telles qu'elles sont exposées, ceci afin d'en préserver le témoignage et d'en faciliter la réinstallation ultérieure.

Ce constat comportera :

- Vues des 15 vitrines avec leur contenu
- Vues des 48 tiroirs avec leur contenu
- Vues de leur disposition dans la salle



Exemple d'objets présentés dans une vitrine ou un tiroir :



MISSION 2 - Inventaire photographique des silex taillés

A l'occasion du mouvement des collections, il a également été décidé de réaliser un inventaire photographique complet des 10 000 silex taillés, à des fins de documentation et d'archivage.

On prévoira une vue par face, soit 2 vues par lame de silex.

Descriptif :

- 10 000 lames de silex
- Longueur : 50 à 150 mm
- Epaisseur : 5 à 10 mm

Exemples de silex taillés :



MISSION 3 - Valorisation photographique des objets exceptionnels de la collection

Dans un souci de valorisation de la collection, 20 pièces exceptionnelles ont été sélectionnées pour faire l'objet de prises de vues photographiques de haute qualité à des fins d'archivage, de publication, de diffusion et de communication.

Usages :

- Archivage photographique documentaire permettant une représentation complète des objets
- Mise en valeur de ces pièces exceptionnelles pour des usages internes et externes (éditions d'art, communication, etc.)
- Reproduction en 3D pour présentation interactive sur le site internet du musée

Descriptif :

- 20 objets précieux et rares, témoins exceptionnels des cultures paléolithique et néolithique
- Objets en os, ivoire, terre, pierre (parfois à décors gravés), ainsi que silex, sculptures, vases, buste
- Dimensions comprises entre quelques centimètres et 60 cm

Exemples d'objets :



Pour information, la plupart des illustrations de ce sujet sont issues de ces deux catalogues :
- PÉRIN Patrick (dir.), *Le musée des Antiquités nationales, Château de Saint-Germain-en-Laye*, éditions de la Réunion des Musées Nationaux, 2004, 127 pages ;
- SCHWAB Catherine (dir.), *La collection Piette, Musée d'Archéologie nationale, Château de Saint-Germain-en-Laye*, éditions de la Réunion des Musées Nationaux, 2008, 128 pages.